



**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement  
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage  
**Section forêt**

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement  
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage  
**Sektion Wald**

---

## **Gestion des forêts protectrices**

Rapport sur la période RPT III Canton du Valais

Version du 15.01.2021

---

### **1. Introduction**

Le présent rapport traite des interventions en forêt de protection prioritaire sur le territoire du Canton du Valais.

Ces interventions s'inscrivent dans l'objectif politique OP1 protéger, conserver et gérer la forêt, sous-objectif GP12 Forêt de protection. Les infrastructures et les dégâts à la forêt ne sont pas traités dans ce rapport mais font partie du même sous-objectif.

Le rapport vise à analyser certains éléments de la gestion des forêts de protection, en particulier leur évolution entre les trois périodes RPT I (2008-2011), RPT II (2012-2015) et RPT III (2016-2019).

### **2. Données**

Les éléments de la RPT I sont tirés du rapport de Forêt Valais dans sa deuxième version d'août 2013. Les éléments de la RPT II et RPT III sont tirés des rapports annuels des arrondissements, des données NaiSRhône 2012 à 2014 et des données du WIS 2015 à 2019.

La comparaison avec la deuxième période RPT et la troisième période RPT repose sur des données homogènes. Ce n'est pas le cas pour la première période RPT pour laquelle certaines informations n'étaient pas obligatoirement renseignées. Cette constatation n'enlève en rien aux tendances mises en évidence dans le présent rapport.

### **3. Contexte**

La participation financière de la Confédération est restée à hauteur de Fr. 5'000.- / ha sur les trois périodes. La participation du Canton a été revue à la baisse en passant de Fr. 6'000.- / ha en RPT I à Fr. 5'000.- / ha en RPT II puis Fr. 4'180.- / ha en RPT III.

La troisième période a été marquée par la forte baisse du marché des bois, consécutive aux fortes attaques de bostryche sur le Plateau Suisse.

#### 4. Forêt de protection : surfaces traitées

Le tableau ci-après donne les surfaces traitées pour le canton par type d'intervention.

Valais	création de peuplement / plantation	soins	éclaircies	mise en lumière	peuplement étagé	forêt / gibier	autres	total
RPT I	35.1	432.8	624.8	2991.2	1302.5	423.8	2.4	5812.7
RPT II	30.2	348.7	449.8	3064.9	1701.3	348.6	15.7	5959.2
RPT III	113.5	334.5	507.6	3396.0	1531.3	444.1	0.3	6327.3
Total	178.8	1116.0	1582.2	9452.1	4535.1	1216.5	18.4	18099.2
	1%	6%	9%	52%	25%	7%	0%	100%

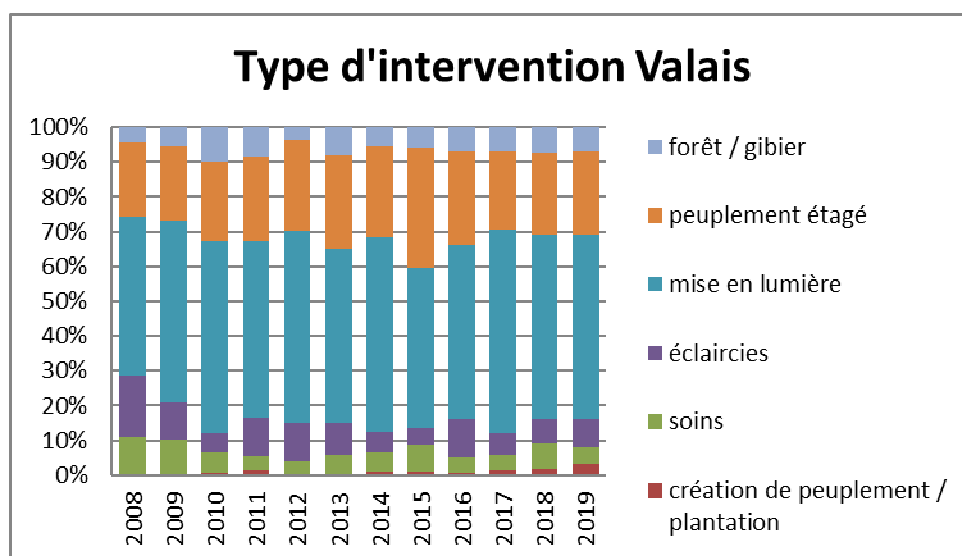
Tableau 1 : surface traitée en ha par type d'intervention par période pour le canton

#### Commentaires:

La surface traitée en RPT I (5'812 ha) est légèrement inférieure à celle de la RPT II (5'959 ha). La surface traitée en 2008 ne comprend pas les surfaces imputées aux anciens projets SYC qui n'étaient pas bouclés à la fin 2007 et qui ont été décomptées en 2008. La surface traitée en RPT III est plus élevée de presque 400 ha que lors de la deuxième période.

#### 5. Forêt de protection : type d'intervention

Les interventions exécutées dans le canton se partagent en différents types d'interventions comme suit :



Graphique 1 : type d'intervention par année pour le canton

#### Commentaires:

Il y a peu de différences marquées entre les périodes et entre les arrondissements quant au type d'intervention.

L'attribution à un type d'intervention n'a pas toujours été faite de manière uniforme, tout particulièrement entre la distinction entre la mise en lumière et l'intervention en peuplement étagé.

Après une certaine adaptation en début de RPT I, on constate que les types d'intervention restent stables dans leur répartition et ont peu évolué entre les trois périodes, surtout si l'on regroupe les interventions en peuplement étagé et la mise en lumière.

Ces deux types d'intervention visent à introduire le rajeunissement et constituent l'essentiel des interventions en forêt de protection (77%).

## 6. Présentation des coûts bruts, recettes de bois et coûts nets

Le tableau ci-après détaille la structure des coûts globaux pour la gestion des forêts de protection sur l'ensemble du canton. Les coûts pour 2008 ne comprennent pas les surfaces imputées aux anciens projets SYC qui n'étaient pas bouclés à la fin 2007 et qui ont été décomptées en 2008.

	Coûts bruts	Produit brut	Coûts nets
RPT I	79'405'300	24'720'791	54'684'509
RPT II	77'539'788	20'345'687	57'194'101
RPT III	75'757'719	17'824'032	57'933'687
Total	232'702'807	62'890'510	169'812'297

Tableau 2 : coûts globaux par période pour le canton

### Commentaire:

Les coûts bruts globaux en RPT II (77.5 millions) sont légèrement plus bas qu'en RPT I (79.4 millions) alors que 147 ha supplémentaires ont été traités, toujours avec la remarque concernant les anciens projets SYC qui ont grevé l'exercice 2008.

Les coûts sur les deux dernières RPT sont restés stables alors que près de 400 ha ont été traités en plus sur la dernière période.

Le tableau ci-après détaille la structure des coûts à l'hectare pour la gestion des forêts de protection sur l'ensemble du canton.

	Coûts bruts/ha	Produit brut/ha	Coûts net/ha
RPT I	13'340	3'500	9'840
RPT II	13'012	3'414	9'598
RPT III	11'973	2'817	9'156
Moyenne	12'857	3'475	9'382
CH	15'000	2'500	12'500

Tableau 3 : coûts à l'hectare par année pour le canton

### Commentaires:

La baisse des coûts bruts et du produit bois s'accroît en RPT III par rapport aux deux autres périodes.

Les coûts nets restent toutefois inférieurs aux coûts reconnus par la Confédération et les recettes restent supérieures, malgré les baisses du marché des bois des deux dernières périodes. Les coûts nets en RPT III se montent à Fr. 9'156.-/ha.

Le tableau ci-après détaille la structure des coûts au volume traité pour la gestion des forêts de protection sur l'ensemble du canton. **Sachant que le produit est calculé sur les bois débardés/vendus et les bois utilisés sur place, la valeur du produit brut au m3 ne correspond pas à la vente réelle au m3 !**

	Coûts bruts/m3	Produit brut/m3 yc bois laissé sur place	Coûts net/m3
RPT I	176	55	121
RPT II	180	47	133
RPT III	175	41	134

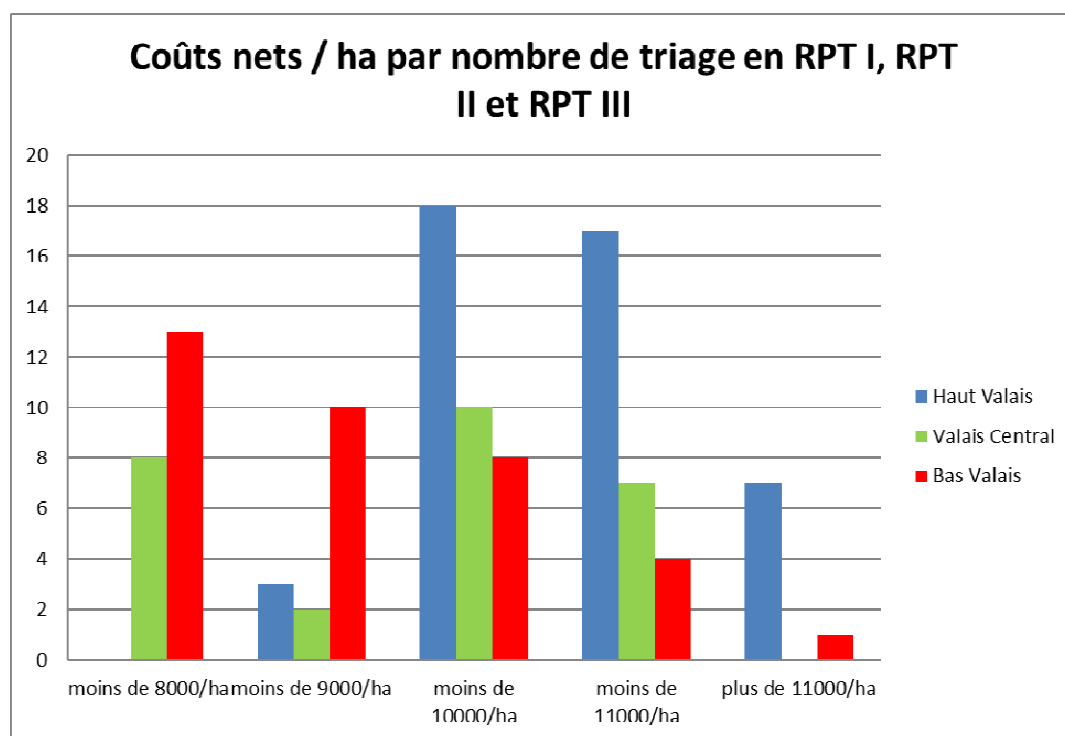
Tableau 4 : coûts par m3 par période pour le canton

**Commentaires:**

Les coûts bruts au m3 ont retrouvé en troisième période leur niveau de la première période.

Le produit bois subit une baisse marquée sur les trois périodes. En conséquence les coûts nets au m3 augmentent sur les trois périodes.

Le graphique ci-après montre la répartition des triages en fonction des coûts nets par ha sur l'ensemble du canton sur les trois périodes RPT.



Graphique 2 : coûts nets par ha par triage en RPT I et II (chaque triage est compté trois fois)

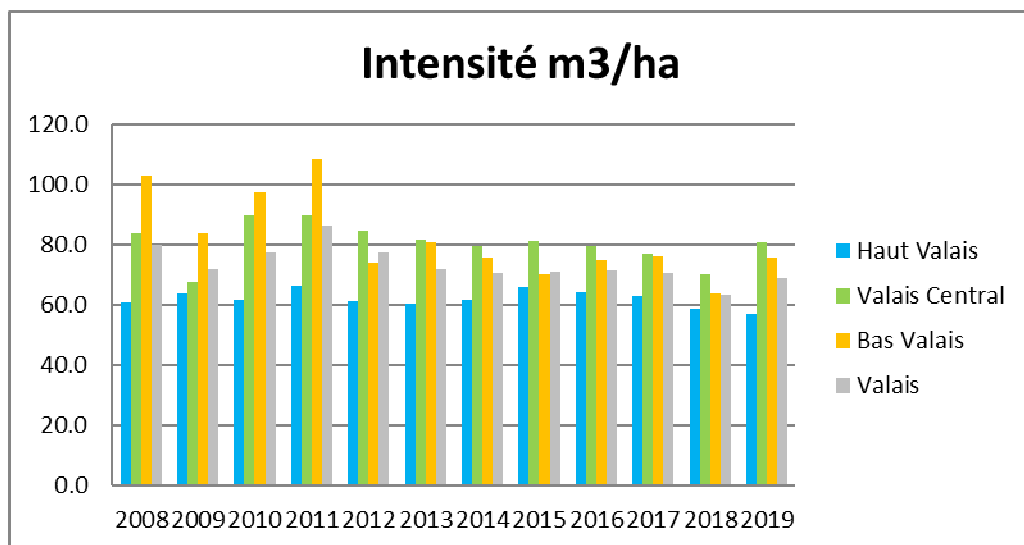
**Commentaires:**

Sept triages du Haut Valais et un du Bas Valais ont eu des coûts nets moyens à l'hectare supérieurs à Fr. 11'000- en moyenne sur une des trois périodes.

Huit triages du Valais Central et treize triages du Bas Valais ont eu des coûts nets moyens à l'hectare inférieurs à Fr. 8'000- en moyenne sur une des trois périodes.

## 7. Intensité des interventions

Le tableau ci-après détaille l'évolution de l'intensité d'intervention sur l'ensemble du canton.



Graphique 3 : intensité par arrondissement et par année

Le tableau ci-après compare l'intensité d'intervention avec l'estimation de l'intensité selon les volumes de l'analyse LIDAR VS qui considère un prélèvement systématique de 30 % du volume sur pied.

	Haut Valais m3/ha	Valais Central m3/ha	Bas Valais m3/ha	Valais m3/ha
RPT I	63	83	94	78
RPT II	62	82	75	73
RPT III	61	76	73	68
LIDAR VS	140	155	151	147

Tableau 5 : Comparaison entre l'intensité effective des trois périodes avec les valeurs LIDAR VS

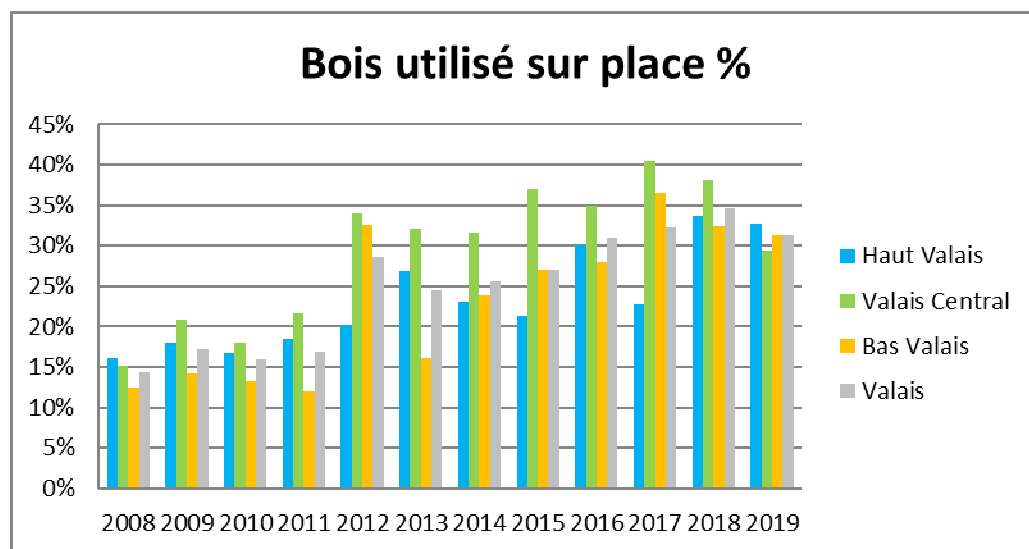
### Commentaires:

De manière générale l'intensité effective moyenne augmente du Haut vers le Bas Valais. Elle se situe à la moitié de l'intensité calculée par le projet LIDAR VS.

L'intensité moyenne pour le canton a baissé régulièrement depuis la première période à raison de 5 m3/ha par période.

## 8. Bois utilisé sur place

Le tableau ci-après détaille l'évolution du bois utilisé sur l'ensemble du canton.



Graphique 4 : bois utilisé sur place par arrondissement et par année

Ci-après les valeurs moyennes entre arrondissements pour les trois périodes RPT :

	Haut Valais	Valais Central	Bas Valais	Valais
RPT I	17 %	19 %	14 %	17 %
RPT II	23 %	34 %	25 %	26 %
RPT III	30 %	36 %	32 %	32 %

Tableau 6 : bois utilisé sur place par arrondissement par RPT

### Commentaires:

L'évolution entre les deux premières périodes est frappante puisque le bois utilisé sur place passe de 17 % à 26 % en moyenne cantonale, avec des différences marquées entre arrondissements et années.

La troisième période voit une nouvelle augmentation du bois utilisé sur place.

## 9. Marché des bois

De manière globale et sur les trois arrondissement la vente des bois baisse entre les trois périodes.

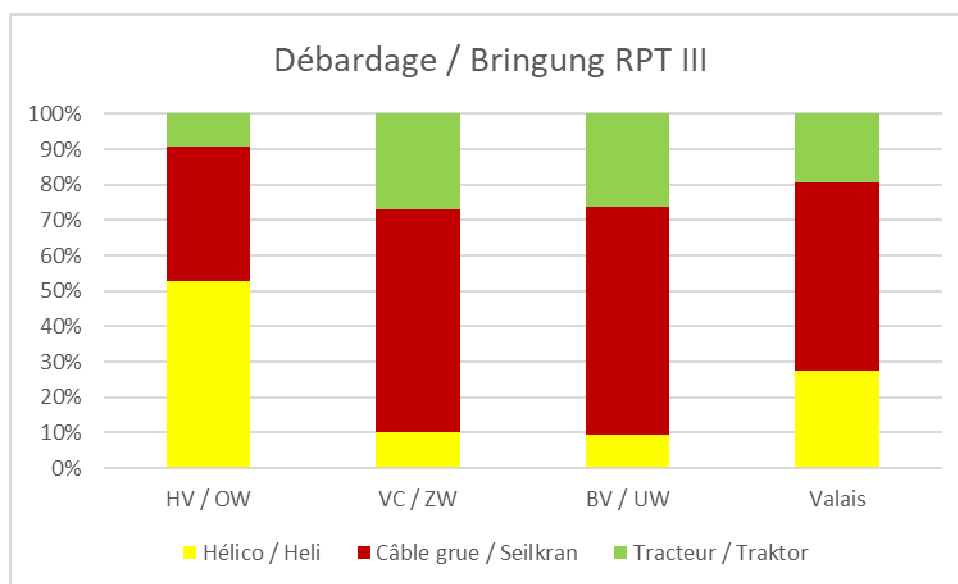
Ci-après les valeurs moyennes du produit bois entre arrondissement pour les trois périodes RPT :

	Haut Valais	Valais Central	Bas Valais	Valais
RPT I	61 Fr./m3	71 Fr./m3	65 Fr./m3	65 Fr./m3
RPT II	57 Fr./m3	73 Fr./m3	65 Fr./m3	64 Fr./m3
RPT III	55 Fr./m3	70 Fr./m3	60 Fr./m3	61 Fr./m3

Tableau 7 : produit bois moyen par arrondissement sur les trois périodes RPT

## 10. Méthodes de récolte

Le graphique présente les méthodes de débardage sur la RPT III.



Graphique 5 : méthode de récolte par arrondissement

### Commentaires:

Les méthodes de récolte sont restées constantes entre les périodes RPT. Ce que confirme le tableau suivant qui fait la comparaison entre le calcul Lidar pour les périmètres de forêts de protection prioritaires et les méthodes effectives de débardage en RPT II et III :

	Tracteur			Câble Grue			Hélicoptère		
	RPT II	RPT III	LiDAR	RPT II	RPT III	LiDAR	RPT II	RPT III	LiDAR
HV	10	9	10	30	38	29	60	53	62
VC	19	27	16	67	63	41	14	10	43
BV	17	26	14	53	64	42	29	10	44
Valais	17	20	13	53	53	35	29	27	51

Tableau 8 : répartition des méthodes de débardage effectives en comparaison LiDAR

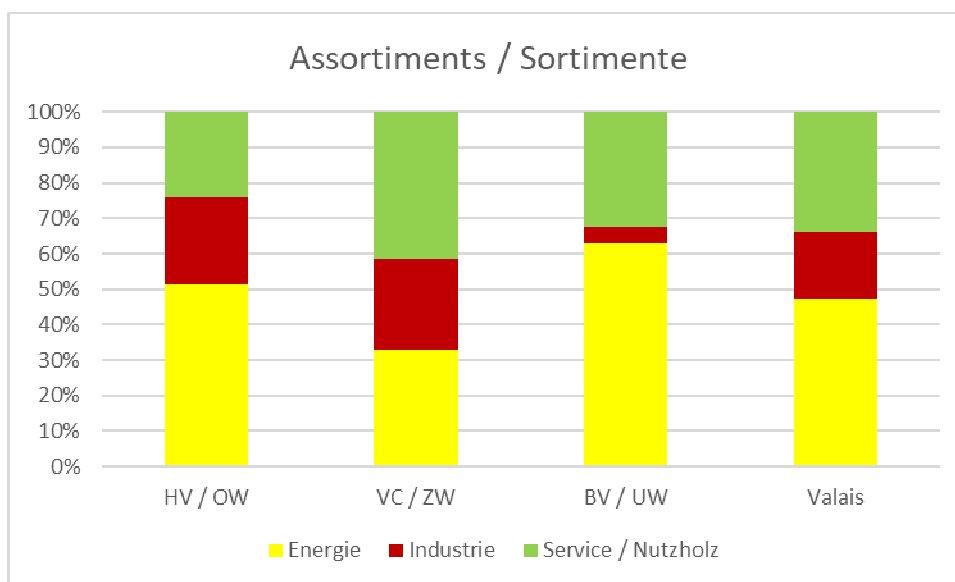
**Commentaires:**

La différence marquée dans le Valais central pour les volumes débardés par hélicoptère provient du fait que les bois ont été majoritairement laissés en forêt. Cet effet, semblable dans le Bas Valais, même s'il est moins marqué, est à mettre en relation avec la proportion des bois utilisés sur place.

A noter la très bonne corrélation entre le calcul LiDAR et les méthodes effectives de débardage dans le Haut Valais.

**11. Assortiments**

Les assortiments sont représentés en proportion du volume (m3).



Graphique 6 : répartition des volumes des assortiments vendus par arrondissement

**Commentaires:**

La répartition des assortiments de récolte en RPT III sont très proches des deux premières périodes, tant au niveau cantonal qu'entre les arrondissements.



## 12. Tarifs horaires pratiqués par les triages forestiers

L'analyse des tarifs horaires pratiqués pour la facturation des prestations interne des triages forestiers durant la troisième période se présente comme suit. Les classes 4, 5 et 6 ne concernent pas la majorité des triages et n'ont pas été reprises.

	Tarifs de régie SFCEP		HV	VC		BV	
	Fr./h	Fr./h		%	Fr./h	%	Fr./h
1 Garde forestier	95	0	0	-0.7	-1	-2.4	-2
2 Garde forestier adjoint	80	0	0	-2.2	-3	-2.1	-3
3a FB CFC spécialisé :	72	0	0	-0.2	0	-0.8	-1
3b FB CFC > 4 ans	72	0	0	-0.9	-1	-0.8	-1
7 Apprentis	33	0	0	-2.2	-7	-0.1	0

Tableau 9 : Tarifs horaires pratiqués par les triages forestiers

### Commentaires:

Sur les 33 triages 24 triages ont utilisé les tarifs de régie SFCEP pour leur facturation interne. Les autres ont utilisé des tarifs plus bas. Un seul triage dans le canton a un tarif plus haut et ce uniquement pour la classe 1 Garde forestier.

## 13. Participation des communes et de tiers, coûts nets

Les coûts nets après déduction des participations communales et de tiers se présentent comme suit :

	Coûts nets	Participation communale	Participation de tiers	Coûts nets après participation
	Fr./ha	Fr./ha	Fr./ha	Fr./ha
RPT I	9'840	*	*	*
RPT II	9'598	452**	31**	9'115**
RPT III	9'156	523	54	8'578

Tableau 10 : Participation des communes et de tiers, coûts nets

\*Lors de la RPT I les informations sur la participation communale et de tiers n'ont pas été relevées.

\*\*Uniquement 2015. Pour les années 2012, 2013 et 2014, même situation qu'en RPT I.

### Commentaires:

La relation entre la subvention cantonale nette (Fr. 8'996.-/ha) et les coûts nets après participation des communes et des tiers met en évidence un excédent de subventionnement de Fr.418.-/ha en moyenne durant la troisième période RPT.

Cette moyenne ne dit rien sur les disparités entre les triages, mais constitue un constat étayé sur le niveau moyen des aides financières publiques en forêt de protection sur la période 2016 à 2019.

#### **14. Conclusion**

Les évolutions qui peuvent être mis en évidence sur la troisième période RPT sont :

1. L'augmentation de 370 ha de la surface traitée par rapport à la deuxième période.
2. Une baisse entre chaque période des coûts nets (RPT III : Fr. 9'156.-/ha).
3. Une baisse de l'intensité d'intervention de 5 m<sup>3</sup>/ha entre chaque période.
4. Une augmentation de la part des bois utilisés sur place de 6 % par rapport à la deuxième période.
5. Une baisse du produit bois de Fr. 3.-/m<sup>3</sup> par rapport à la deuxième période.
6. Le niveau moyen des aides financières publiques reste toujours trop élevé pour près de Fr. 2.6 millions sur les derniers quatre ans.

Les autres éléments d'analyse restent globalement constants, en particulier le type d'intervention, les méthodes de débardage et les assortiments de bois.

Jean-Christophe Clivaz



**Chef de section**